



# Le Petit Echo BOUZIGAUD

N° 198

Décembre 2013

## Je voulais vous dire...

Après *les Glaces de la Bouline* et l'hôtel *A la Voile Blanche*, deux entreprises bouzigaudes viennent d'être remarquées pour la qualité de leur travail.

L'Agence *Avocette Immobilier* d'Agnès Rousseau et la société de location de bateaux électriques *Sinaué*, de Michel David, ont été reconnues par le label QUALITE HERAULT.

Ce label est un gage de qualité pour les touristes qui séjournent sur notre territoire.

Pour les agences immobilières, ce label n'est attribué qu'à quatre ou cinq agences dans tout l'Hérault... et c'est la deuxième fois qu'*Avocette* est labellisée pour son activité de location de vacances. Acteur économique reconnu, Agnès Rousseau gère 70 biens en location de vacances tous identifiés Clé Vacances.

Pour *Sinaué*, il s'agit d'une première. Partir à la découverte de l'étang de Thau en bateau électrique, sans avoir le permis, sans faire de bruit, sans polluer et à son rythme, a séduit le jury de Qualité Hérault. La possibilité de rendre accessible un de ses bateaux aux personnes à mobilité réduite à également été très appréciée.

Bravo!!!

### CÔTÉ SPORT

La ville de Bouzigues peut se féliciter de compter parmi ses agents mais aussi animateurs du Foyer Rural, une sportive de TRES haut niveau !

Isabelle Paque, professeur de judo et directrice du centre de loisirs de Bouzigues, vient d'être promue au grade de 7ème Dan par le

Comité des Hauts Gradés de la Fédération Française de Judo.

Ce grade est la plus haute distinction féminine décernée jusqu'à présent dans le monde du judo.

Isabelle est la douzième française à porter ce titre et la première en Languedoc-Roussillon.

Chapeau bas...

### CHANTIERS

• Sur le port : l'année 2013 se termine avec la fin des travaux sur le port . D'ici la fin décembre, la circulation sera de nouveau possible sur l'avenue Louis Tudesq. Les équipes qui s'occupent du chantier sont assidues malgré le froid de certains matins et gardent une cadence efficace pour terminer le chantier dans les délais imposés.

• Chemin de la Fringadelle : les travaux de réfection du trottoir sont en cours. La création d'une voie piétonne facilitera le déplacement des piétons, des mamans avec des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Une réunion de chantier s'est tenue avec les riverains le 14 novembre pour présenter l'ensemble du projet.

• Le city Stade : le chantier se poursuit. Dans un premier temps, la pelouse synthétique sera posée avant d'accueillir les équipements sportifs de la structure. Ce terrain « multi jeux » permettra aux jeunes bouzigauds de pratiquer de nombreux sports : football, basket, volley, hockey, course, saut en longueur... de quoi passer de bons moments entre copains !



Flashez-moi ! Je suis l'appli de Bouzigues



## NOUVEAUTÉ

Un visuel réalisé par l'entreprise Citelum, qui nous accompagne pour l'éclairage public, sera bientôt posé et renseignera les habitants sur les économies d'énergie réalisées sur les dernières années dans le village.

Vous avez également dû remarquer ces drôles de petits damiers, noirs et blancs, affichés un peu partout sur les bâtiments communaux et la signalétique !

Il s'agit des fameux QR Code que l'on retrouve un peu partout dans notre quotidien : dans les magazines, les supermarchés.... Celui-ci vous permet d'accéder à l'application créée par la Ville de Bouzigues et ainsi de retrouver

toutes les informations utiles : services, restaurants, loisirs, manifestations...

Vous trouverez à la fin de ce numéro un mode d'emploi qui vous permettra de télécharger le QR Code et tous les autres!

Ce nouveau moyen de communication permet de rendre notre signalétique interactive et moderne.

## FESTIVITÉS

Après les différents passages du Père Noël au Marché de Noël, chez les Nouveaux, à l'école, au Foot, à l'Espace Fringadelle, sur la Place Clémenceau et dans tous les foyers bouzigauds, le Conseil Municipal et moi-même vous invitons à célébrer la nouvelle année, **le Samedi 4**

Janvier 2014, à partir de 19h, à l'Espace Fringadelle. C'est aussi un agréable moment de partage, d'échanges, de rencontres et de bonheur où j'aurai plaisir à vous retrouver comme chaque année.

Je vous souhaite de très belles fêtes de Noël et je vous dis....

...A l'année prochaine!



Votre Maire,

## EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

À ce jour aucun article des élus de l'opposition ne nous a été transmis

## ACTUALITE

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2013

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au **31 décembre 2013 inclus**. Les inscriptions déposées en 2013 et retenues par la commission administrative permettront de voter pour les prochaines élections.

Tous les français et françaises majeurs jouissant de leurs droits civiques et politiques, qui ne sont pas déjà inscrits sur une

liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes qui auront 18 ans dans l'année sont inscrits d'office.

Les ressortissants des autres états membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la Mairie.

Pour toute nouvelle inscription, les pièces suivantes doivent être fournies :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité,
- Justificatif de domicile (facture EDF, téléphone récente, avis d'imposition).
- Le droit d'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou des avis d'imposition des cinq années en cause.

Renseignements en Mairie :  
04.67.78.30.12



## BRICOLAGE, JARDINAGE ET CHIENS : ATTENTION AU BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage nécessitent souvent l'usage d'outils mécaniques bruyants qui peuvent causer des nuisances pour le voisinage. C'est pourquoi il est recommandé de respecter les horaires suivants pour éviter tout risque de litige :

- **du lundi au vendredi** : de 8h30 à 12h et de

14h30 à 19h30

- **Le samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h30

- **Le dimanche** : de 10h à 12h

Nos amis les bêtes ne sont pas en reste non plus. Les propriétaires d'animaux, notamment de chiens, doivent veiller à ce que les aboiements

de leur animal ne deviennent pas une gêne pour le voisinage.

Les maîtres doivent prendre toutes les mesures qui s'imposent pour dissuader leur animal de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Merci de respecter ces quelques règles de vie !

## EDF : PRUDENCE SOUS LES LIGNES À HAUTE TENSION

Quelle que soit votre activité (agriculteurs, professionnel du BTP, amateurs de sports et de loisirs en plein air, pêcheurs...), soyez prudents ! Ne touchez jamais une branche, un engin ou un objet en contact avec une ligne EDF.

En effet, si vous vous approchez trop près de la ligne électrique ou si vous entrez en contact avec une ligne (directement ou par l'intermédiaire d'un objet), vous pouvez provoquer un arc électrique et vous risquez

l'électrocution.

Avant tout projet de travaux, les professionnels du BTP doivent consulter le guichet unique sur le téléservice [www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr) afin de connaître les exploitants de réseaux. Chaque entreprise doit rédiger une **Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT)** avant le début des travaux.

Pour rédiger vos demandes et faciliter vos

démarches, le **portail de déclaration PRO-TYS** peut être utilisé : [www.protys.fr](http://www.protys.fr)

Pour éviter tout risque d'accident et pratiquer votre activité en toute sécurité, il suffit de rester à distance des lignes et de respecter les mesures simples de précautions disponibles sur [www.sousleslignes-prudence.fr](http://www.sousleslignes-prudence.fr)



## COMMERCE LOCAL

### CADEAUX ET RÉVEILLONS MADE IN BOUZIGUES



Pour vos réveillons ou vos cadeaux de fin d'année, n'hésitez pas à rendre visite aux commerçants, artisans, artistes et producteurs de Bouzigues.

Vous trouverez ainsi, tout près de chez vous, de quoi réussir vos fêtes de fin d'année et épater vos convives : des huîtres bien-sûr (chez tous les producteurs du village), du vin (à consommer avec modération!) que vous trouverez à l'épicerie Oc'Api ou à l'Elixir; des pains spéciaux, des petits fours et des pâtisseries à la Boulangerie *les Thau Pains* mais

aussi, pourquoi pas, un dessert glacé des *Glaces de la Bouline* !

Pour vos cadeaux, vous trouverez certainement une idée originale à *la Maison Pitchiline*, ou à *l'Atelier des Artisans*. Pourquoi ne pas offrir une BD dédiée de Curd Ridet ou bien trouver une attention à la boutique du Musée ?

Pour être sur votre 31, la boutique de prêt-à-porter *le Dressing* se tient à votre disposition pour vous aider à trouver la tenue parfaite pour vos réveillons de fin d'année. Mais aussi pour vos idées cadeaux. Vous pouvez également faire appel à l'atelier de couture de Nicole Argento pour retoucher ou confectionner une tenue sur-

mesure.

Côté look, *Aurélié Coiffure* et les salons de beauté *l'Institut* et *Tcha* vous accueilleront avec plaisir pour réaliser la coiffure ou le maquillage de vos rêves. Exceptionnellement, le salon de coiffure et l'institut Tcha seront ouverts les lundis 23 et 30 décembre.

Enfin, vous pouvez également réserver une table dans l'un des restaurants de la commune.

Bouzigues a tout pour vous faire passer de bonnes fêtes!



### MIDI LIBRE GRATUIT LE 24 DÉCEMBRE

Le mardi 24 décembre, le tabac-presse l'Elixir vous fera un premier cadeau de

Noël en vous offrant le Midi Libre du jour avec un calendrier 2014.

Venez nombreux en profiter !



## SPORTS & LOISIRS

### SÉJOUR SKI POUR LES 10/13ANS: LES INSCRIPTIONS C'EST MAINTENANT !

Pour la 3ème année consécutive, le Centre de Loisirs organise un séjour au ski, du Samedi 1er au Vendredi 7 mars inclus, au Chalet le Belvédère, à St Pierre de Chartrreuse.



Les dossiers d'inscriptions sont à retirer dès à présent auprès de l'équipe du Centre de Loisirs. Attention ! Ils devront être dûment complétés et déposés, impérativement le :

Lundi 16 Décembre 2013,  
de 18h à 19h

#### Au bureau du Centre de Loisirs

Seuls les enfants dont les dossiers sont complets seront acceptés.

Les enfants qui n'ont jamais participé au séjour ski seront prioritaires. Ensuite les demandes seront traitées par ordre d'arrivée.

Ce séjour accueillera **12 enfants**, âgés de **10 à 13 ans**, répartis dans 3 chambres de 4. Le groupe sera composé de la manière suivante : 8 filles et 4 garçons ou 8 garçons et 4 filles

en fonction des inscriptions.

Cette année, les jeunes Bouzigauds partageront le séjour avec des Poussanais (âgés de 10 à 15ans) et des Balarucois (âgés de 6 à 15ans).

Pensez à indiquer les mensurations suivantes au moment de l'inscription : taille, poids, tour de tête et pointure afin que le matériel soit réservé.

Renseignements auprès du

Centre de Loisirs Le Naissain : 04.67.78.42.34

11, Avenue Alfred Bouat

@: alae.bouzigues@orange.fr

### A BOUZIGUES, A FOND LE SPORT !

Les bouzigauds aiment le sport et participent activement aux activités sportives présentes sur la commune.



La section Musculation compte une quarantaine d'adhérents, le Yoga a vu le nombre de ces participants nettement progressé, les cours de Zumba remplissent tous les lundis soirs l'Espace Fringadelle et les séances d'Activité Physique Adaptée proposées aux Séniors ont beaucoup de succès !

Le Club de Randonnée fait également de nombreux adeptes qui apprécient de se retrouver tous les mardis matins pour leur sortie hebdomadaire.

Côté professionnels, saluons les performances de Fabien Izoid, qui a terminé 8è au super Cross de Bercy. C'est le 3ème français derrière 4 américain. Loïc Lariou, quant à lui est Champion du Monde Junior ISDE et Champion de France Junior Moto Cross pour l'année 2013.

Mais aussi les amateurs de course à pied qui ont participé au 3è Marathon de Montpellier. Parmi eux, Evelyne Homs qui a parcouru, en individuel, les 42kms de course en 4h 22' 11" et les coureurs en équipe : Christine Mas et Didier Hugot pour le Marathon relais à 2 et Sylvie Fruchter, Florence Baudrion, Laetitia Archimbeau, Stéphanie Valat et deux autres équipières pour le Marathon relais à 6.

Enfin, la ville de Bouzigues et le Foyer Rural peuvent être fiers de compter parmi ces animateurs sportifs, une sportive de haut niveau. En effet, Isabelle Paque, professeur de judo, vient d'être promue au grade de 7ème Dan par le comité des Hauts gradés de la Fédération Française de Judo. Ce grade est la plus haute distinction féminine décernée jusqu'à présent dans le monde du judo. Isabelle est la 12ème femme 7è Dan en France et 1ère en Languedoc Roussillon.



Toutes nos félicitations à ces valeureux sportifs !

## ASSOCIATIONS

### TOMBOLA DU CARNAVAL : QUI EST LE GAGNANT ?

Lors du tirage au sort de la tombola qui s'est déroulé à l'occasion du loto du Carnaval le 17 novembre dernier, plusieurs lots n'ont pas été réclamés par leur gagnant :

- 1er lot : une TV 70cm et un soin du visage. Ticket gagnant : n°16 violet.
- 2ème lot : 1 caméscope et un soin du

visage. Ticket gagnant : n°95 jaune

- 3ème lot : 1 cafetière Senséo et un soin du visage. Ticket gagnant : n°30 violet
- 4ème lot : 1 fondue chocolat et un soin du visage. Ticket gagnant: n°48 bleu.
- 5ème lot : 1 panier garni Oc'Api et un soin du visage. Ticket gagnant : n°53 vert.

Ces lots sont à retirer, sur présentation du ticket gagnant, à l'épicerie Oc'Api.

L'association du Carnaval Bouzigaud vous remercie de votre participation et vous attend, dans la joie et la bonne humeur, au défilé prévu le 12 avril 2014.

A bientôt !

# RENDEZ-VOUS ET SORTIES

## ARBRES DE NOËL EN SERIE...

Comme tous les ans, le Père Noël ne va pas ménager ses efforts. Il rendra plusieurs visites aux petits Bouzigauds avant le soir du 24 décembre.

Le premier rendez-vous est fixé au 6 décembre avec les tous petits et leurs nounous qui célébreront la fête de Noël à 18h30 à l'Espace Fringadelle. Ensuite, le 10 Décembre, ce sera au tour des élèves de l'école d'assister au spectacle de Noël avec leurs enseignants.

Puis, les jeunes amateurs du ballon rond rencontreront le Père Noël du BLAC, le samedi 14 décembre à 18h, à l'Espace Fringadelle..

Le dimanche 15 décembre, les enfants du village âgés de 0 à 10 ans ont rendez-vous à l'Espace Fringadelle pour assister à l'Arbre de Noël de la Ville.

A cette occasion, **les enfants nés en 2013 sont attendus à 13h30** au pied du sapin pour la traditionnelle photo des nouveaux

nés de l'année.

A 14h30, les enfants assisteront au spectacle de magie présenté par l'artiste *Manu Magie*.

A 16h, le goûter sera servi en attendant l'arrivée du Père Noël pour la distribution des cadeaux !



## ILLUMINATIONS PLACE CLÉMENCEAU

A l'occasion de l'inauguration des illuminations de la Place Clémenceau, les Amis de la place Clémenceau sont heureux de vous accueillir, à partir de 18h, le Samedi 7 décembre autour d'un vin

chaud et des marrons.

Le 21 décembre, les enfants pourront rencontrer le Père Noël sur la place, à partir de 18h. Le public pourra égale-

ment écouter les Chants de Noël en dégustant du vin chaud et une bonne soupe à l'oignon.



## CEREMONIE DES VŒUX 2014 : LE SAMEDI 4 JANVIER

La cérémonie des Vœux de la Municipalité et des associations aura lieu le **Samedi 4 janvier à 19h, à l'Espace Fringadelle.**

Les invitations seront bientôt distribuées dans les foyers bouzigauds.

Toutefois, si par inadvertance vous ne l'avez pas reçue, n'hésitez pas à venir quand même à cette rencontre.



Lors de cette soirée, une rétrospective en images de l'année 2013 sera présentée au public. Vous y retrouverez tous les moments forts de l'année écoulée : les manifestations, les associations, les travaux, les cérémonies, le sport... et bien d'autres encore !

Nous invitons tous les sportifs de la commune qui ont réalisé une performance en 2013, à se faire connaître en Mairie et à transmettre les informations concernant leur discipline, leur palmarès ainsi qu'une photo (format jpg) à l'accueil de la Mairie ou bien par mail : [mairie.bouzigues@wanadoo.fr](mailto:mairie.bouzigues@wanadoo.fr). (au plus tard le 20 décembre 2013)

Merci pour votre participation!

# CARNET

## MARIAGES

- William ROUVIERE et Stéphanie HERNANDEZ, le 7 septembre
- Philippe BAILLY et Virginie PIERRE, le 5 Octobre.

## DÉCÈS

- Jean VIDAL, décédé le 1er septembre à l'âge de 80 ans,
  - Monique GERANIO, décédée le 6 octobre à l'âge de 71 ans.
- C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Sonia HAMADI, le 30 novembre dernier, à l'âge de 36 ans. Sonia avait été stagiaire à la Mairie de Bouzigues et avait participé au recensement de la population au début de l'année 2012. Elle avait été une collaboratrice très efficace et très agréable à vivre. Toujours joyeuse et attentionnée. Nous

adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et avons une pensée toute particulière pour son compagnon Matthieu Battesti et son fils Ryan.



# CONSEIL MUNICIPAL

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

*Le relevé des décisions est un résumé du procès verbal du Conseil Municipal. La version intégrale du procès verbal est affichée à l'extérieur de la Mairie et disponible sur le site [www.bouzigues.fr](http://www.bouzigues.fr), rubrique Vie municipale/Conseil municipal/ compte rendu des Conseils Municipaux.*

\*\*\*\*\*

Présents : Danielle ARCHIMBEAU, Jean-Claude ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Boris BAQUÉ, Sylvain BLANQUET, Patricia BRUNEL, Jean-Christophe CABROL, Joël COUDERC, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Jean-Marie RICARD, Eliane ROSAY.

Absents excusés : Marc BLANQUET, Magali DESPLATS, Stéphanie VALAT

Procurations : Marc BLANQUET à Sylvain BLANQUET, Magali DESPLATS à Jean-Claude ARCHIMBEAU, Stéphanie VALAT à Eliane ROSAY.

Secrétaire de séance : M. Olivier ARCHIMBEAU, élu à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

### Approbation du procès verbal du Conseil municipal du 27 juin 2013 :

Rapporteur : Mme le Maire.

Vote au scrutin public : **8 Pour** (D. Archimbeau, O. Archimbeau, M. Blanquet, S. Blanquet, M. Paqueriaud, J-C Pézerat, E. Rosay, S. Valat) et **7 Contre** (JC Archimbeau, B. Baqué, J. Couderc, P. Brunel, JC Cabrol, M. Desplats, JM Ricard)

#### 1- Rapport d'activité 2011 et 2012 de la Communauté de Communes du Nord Bassin de Thau :

Rapporteur : Mme le Maire. Il convient de prendre acte de la transmission en Mairie des rapports annuels de la CCNBT pour les exercices 2011 et 2012.

Le Conseil Municipal prend acte.

#### 2-Rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public AEP du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau des Communes du Bas Languedoc.

**Rapporteur : O. Archimbeau :** Le Syndicat regroupe 24 communes. La dernière à avoir demandé son intégration est Montagnac. Le contrat d'affermage est délégué à la SDEI et a été prolongé de 8 ans en raison de travaux concessifs. En 2012, 20,5 millions de m<sup>3</sup> ont été prélevés et 17 339 157 m<sup>3</sup> ont été vendus. Soit un rendement de 84%. Le prix théorique TTC du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120m<sup>3</sup> est de 1,72€. Les recettes d'exploitation s'élèvent à 3,8 millions d'Euros. Le taux de réclamation global est de 0,54%, ce qui prouve une bonne gestion.

Le Conseil Municipal prend acte de la transmission du rapport annuel du SIAECBL.

#### 3- Création d'un emploi d'Adjoint Technique 2ème Classe à temps non complet et modification du tableau des effectifs.

**Rapporteur : Mme le Maire.** Suite à un contrat aidé de 24 mois, Mme le Maire propose que soit créé un emploi d'Adjoint Technique de 2ème Classe à raison de 28h hebdomadaires, sur les missions de ménage, service cantine et renfort à l'ALAE/ALSH.

Vote au scrutin public : **8 Pour** (D. Archimbeau, O. Archimbeau, M. Blanquet, S. Blanquet, M. Paqueriaud, J-C Pézerat, E. Rosay, S. Valat), **1 Contre** (B. Baqué) et **6 Abstentions** (JC Archimbeau, J. Couderc, P. Brunel, JC Cabrol, M. Desplats, JM Ricard).

#### 4- Etude d'assistance au dimensionnement des pontons du port: Demande de subvention au Conseil Général de l'Hérault:

**Rapporteur : M. Paqueriaud.** La commune de Bouzigues souhaite poursuivre les travaux de rénovation entrepris au sein de l'enceinte portuaire. Il est envisagé des extensions de pontons pour permettre l'amarrage des bateaux promenade et la baignade. Le ponton sera triplé en superficie. Il convient de mandater un bureau d'ingénierie pour effectuer une étude dont le coût est estimé à 5 430,00€ HT. Il propose de solliciter le Conseil Général de l'Hérault pour le vote d'une subvention.

Vote au scrutin public : **Pour**, à l'unanimité.

#### 5 et 6 -Adhésion à la convention particulière du groupement de commandes de la CCNBT pour le marché de fourniture de signalisation verticale et horizontale:

**Rapporteur : M. Paqueriaud.** La commune a adhéré à plusieurs marchés via le groupement de commandes. Ce sera le premier marché lancé par la CCNBT pour la signalétique verticale (panneaux de signalisation « type code de la route ») et il convient de renouveler celui de la signalisation horizontale (peinture routière). Il est proposé les montants minimum et maximum suivants :

Signalétique verticale : mini : 500€HT et maxi : 3 000€HT Signalétique horizontale : mini : 3 000€HT et maxi : 12 000€HT

Vote au scrutin public : **Pour**, à l'unanimité.

#### 7- Convention d'adhésion à la mission de remplacement du CDG 34:

Rapporteur : Mme le Maire. Depuis 1996, le CDG 34 propose un service de remplacement de personnel communal (particulièrement les secrétaires de mairie et les ATSEM). Le coût du service s'élève à 6% des dépenses de rémunération de l'agent mis à disposition. Mme le Maire propose d'adhérer à ce service.

Vote au scrutin public : **Pour**, à l'unanimité.

**8- Rue du 20 août 1944 : programme de travaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications: modification de l'annexe financière:**

**Rapporteur : Mme le Maire.** Le 15/04/2013, le Conseil Municipal a pris une délibération pour valider la convention avec Hérault Energies relative aux travaux réalisés dans la rue du 20 Août 1944 pour un montant total de 147 392,89€. Compte tenu de certaines subventions (Conseil Général, Hérault Energies), il convient de modifier l'annexe financière. La dépense prévisionnelle totale de la commune est ramenée à 92 098,90€

Vote au scrutin public: **Pour, à l'unanimité.**

**9- Personnel communal: Ordres de mission permanents**

**Rapporteur : Mme le Maire :** Dans le cadre de leur fonction et pour les besoins du service, certains agents sont amenés à se déplacer avec leur véhicule personnel (régisseurs, formation). Il convient de leur attribuer des ordres de mission permanents afin de leur rembourser les frais de déplacement.

Vote au scrutin public : **Pour, à l'unanimité.**

**10- BRL : Augmentation de capital de la société :**

**Rapporteur : O. Archimbeau.** Le conseil d'administration de la société BRL du 10/10/2013 a décidé la convocation d'une assemblée générale extraordinaire pour proposer aux actionnaires une nouvelle augmentation du capital de 7 000 000,41€ qui portera le capital social de 22 588 779,07€ à 29 588 779,48€, par l'émission de 3 167 421 actions nouvelles d'une valeur unitaire de 2,21€. Seuls les actionnaires détenant plus de 0,2% du capital de BRL pourront participer. Il est proposé à la collectivité de donner son accord à l'augmentation de capital. Ne détenant pas plus de 0,2% du capital de BRL, la collectivité ne pourra pas souscrire.

Vote au scrutin public: **Pour, à l'unanimité.**

**11- Démarche de rédaction du document unique : demande de subvention à la CNRACL :**

**Rapporteur : Mme le Maire.** Par décret du 5/11/2001, la rédaction du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels est devenue obligatoire pour toutes les collectivités. Le CDG 34 a conventionné avec le Fonds National de Prévention ( CNRACL) pour apporter un appui technique aux collectivités. Il est proposé que la commune adhère à l'accompagnement proposé par le CDG 34 et sollicite une subvention auprès de la CNRACL. Coût estimatif : 5 280€. Possibilité de subvention : 4 800€

Vote au scrutin public : **Pour, à l'unanimité.**

**12- Projet de loi dit ALUR: demande de suppression de l'article 63 :**

**Rapporteur : Mme le Maire.** Le 17/9/2013, l'Assemblée Nationale a adopté l'article 63 du projet de loi dit « ALUR » qui transfère de plein droit la compétence de la réalisation des Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) aux communautés d'agglomération et de communes. Le 26/10/2013, le Sénat a également adopté le même texte. L'Association des Maires de France a exposé ses craintes et ses réserves face à ce transfert de compétence. Elle invite les communes à délibérer pour supprimer l'article 63 du projet de loi.

Vote au scrutin public: **Pour, à l'unanimité.**

**13- Convention de mise à disposition du SDIS de biens immobiliers communaux pour l'utilisation du centre de secours.**

**Rapporteur : Mme le Maire.** Le 10/09/2004, la convention de Départementalisation a été signée entre la commune de Bouzigues et le SDIS. A la suite des travaux d'extension des bâtiments mis à la disposition du SDIS (garage), il convient de remplacer l'article 10 par une nouvelle convention qui prend en compte les biens récemment intégrés.

Vote au scrutin public : **Pour, à l'unanimité**

**14- Station d'avitaillement du port départemental : avis du Conseil municipal concernant la reprise de gestion:**

**Rapporteur : Mme le Maire.** Mme Balmefrezol souhaite arrêter son activité de gestion de la station d'avitaillement du port à la fin de l'année. Mme le Maire demande aux élus de formuler un avis sur la proposition de reprendre la gestion de la station dans le cadre des activités portuaires.

Vote au scrutin public : **8 pour** (D. Archimbeau, O. Archimbeau, M. Blanquet, S. Blanquet, M. Paqueriaud, J-C Pézerat, E. Rosay, S. Valat) et **7 abstentions** (JC Archimbeau, B. Baqué, J. Couderc, P. Brunel, JC Cabrol, M. Desplats, JM Ricard)

**15 et 16- Cessions gratuites de terrains sections AA n°236 et AK n°130 : autorisation de signature à Mme le Maire:**

**Rapporteur : O. Archimbeau.** Les 4 prochaines délibérations concernent des cessions gratuites et des échanges de terrains entre la commune et les Consorts Musitelli. Il s'agit de régulariser un dossier ancien. Ces échanges ont permis le passage de la piste cyclable au Sud de la RD 613. Il s'agit d'accepter la cession gratuite des terrains concernés.

Vote au scrutin public : **Pour, à l'unanimité.**

**17 et 18-Déclassement du domaine public communal et cession gratuite des parcelles AK n° 132 et n°126 à l'indivision Musitelli: Autorisation de signature de Mme le Maire:**

Rapporteur : O. Archimbeau

Vote au scrutin public : **Pour, à l'unanimité.**

**19- Convention de partenariat 2013-2014 projet voile environnement BA Ba Thau Nature avec le CPIE :**

**Rapporteur : Mme le Maire.** Les enfants de CE et CM de l'école primaire participent au projet BA BaThau avec le CPIE. Il convient de signer la convention de partenariat. Budget prévisionnel de la prestation CPIE: 2 104€

Vote au scrutin public: **Pour, à l'unanimité**

# TECHNOLOGIE

## UN QR CODE, A QUOI ÇA SERT ET COMMENT ÇA MARCHE ?

Un QR Code ou Flash Code permet d'accéder rapidement et simplement à un site internet, des infos pratiques.... Comment ça marche? Voici le mode d'emploi en 4 étapes :

1- Avoir un Smartphone équipé d'un appareil photo et connecté à Internet.

2- Télécharger un logiciel de lecture gratuitement dans votre magasin d'applications (Apple Store, Android Market,...). Le lecteur i-nigma est compatible avec tous les smartphones.

3- Flasher le QR Code et  
4- Accéder au contenu



A Bouzigues, l'ensemble de la signalétique et les bâtiments communaux sont équipés de QR Code qui permettent d'accéder aux infos pratiques de la ville (services, commerces, loisirs, manifestations...). Alors n'hésitez plus, flashez !

## RENSEIGNEMENTS UTILES

Régulièrement, le Petit Echo vous donnera les coordonnées des entreprises et commerçants du village. Retrouvez toutes les coordonnées sur : [www.bouzigues.fr](http://www.bouzigues.fr)

• Architecte DPLG: Luc Sebbane- 17,

Grand Rue E. Portes- 04.67.74.82.68- [www.elsudiomoderna.com](http://www.elsudiomoderna.com)

• Informatique : Micro 34- 2, rue de la Poterne- 04.67.51.87.62 - [www.micro34.com](http://www.micro34.com)

• Ostéopathe (adultes, enfants) : Willy Allègre- 18Bis Av.Alfred Bouat- maison Médicale.- 04.67.78.39.49

• Coiffure mixte : Aurélie Coiffure- 6 Bis Rur Seguin- 04.99.02.35.65

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### MOIS DE DECEMBRE

- 06.12 : Arbre de Noël des Nounous de Bouzigues, à partir de 18h30, à l'Espace Fringadelle.
- 07.12 : Illuminations de la Place Clémenceau à partir de 18h. Vin chaud et marrons
- 08.12 : Loto de la Chasse, à partir de 18h, à l'Espace Fringadelle
- 13.12 : Repas du Club des Aînés avec les produits de Lacaune, à partir de 12h, à l'Espace Fringadelle
- 14.12 : Arbre de Noël du BLAC, à partir de 18h, à l'Espace Fringadelle..
- 15.12 : Arbre de Noël des enfants de Bouzigues, à l'Espace Fringadelle. 13h30 : photo des nouveaux nés 2013-14h30: Spectacle de magie..16h : Goûter et distribution des cadeaux..
- 21.12 : Visite du Père Noël et Chants de Noël, à partir de 18h sur la Place Clémenceau. Vin chaud et soupe à l'oignon..
- 24.12 : Messe de Noël, à 18h, en l'Eglise St Jacques.



### MOIS DE JANVIER

- 04.01 : Cérémonie des vœux du Maire et des associations.